



Suisse : « Bientôt plus de retransmission de la Coupe du monde »



La radio suisse SRF a annoncé qu'il n'y aura bientôt plus de matchs de la Coupe du monde à la télévision gratuite parce que la Coupe du monde revient trop cher à la télévision publique. La votation du BILLAG a apporté 1,3 milliard de francs suisses par an à la SSR. L'argument principal avant le vote était que BILLAG assurait le maintien « des grandes émissions sportives et des retransmissions de la Coupe du Monde que tout le monde veut voir. » Les personnes qui acquittent la redevance sont-elles prises pour des imbéciles ?

Le 2 juin 2018, le journal télévisé de 8 heures de la Radio Suisse SRF a annoncé qu'il n'y aura bientôt plus de matchs de la Coupe du monde sur la télévision gratuite. Parce que la Coupe du monde coûte trop cher à la télévision publique.

Les droits de télévision ont énormément augmenté. Ils sont devenus si élevés que selon Berthold Heil, de la société de conseil Convergent Media Consulting, les radiodiffuseurs publics tels que SSR ne pourront bientôt plus répondre à un appel d'offre pour la radiodiffusion dans leurs pays respectifs. Roland Mägerle, responsable des sports de la SSR, estime également que les ressources financières sont limitées. Il dit : « Les matchs de l'équipe nationale suisse doivent de toute façon être diffusés sur la télévision gratuite... » Les autres matchs seraient alors commercialisés différemment. Par exemple directement sur Internet, explique Hans-Willy Brockes, directeur général de la bourse de sponsoring européenne. Voilà ce que disaient les informations de la SRF du 2 juin.

Qui parle de télévision GRATUITE ? Le peuple suisse n'avait-il pas participé, il y a quelques semaines, à un référendum sur les redevances Billag obligatoires de 1,3 milliard de francs suisses, c'est-à-dire une redevance obligatoire pour la télévision publique ? Le peuple suisse n'a-t-il pas été obligé de regarder et d'écouter la propagande électorale de la SSR sur toutes les chaînes de télévision et de radio pendant des mois ? ... Et de se faire inonder par un nombre incalculable de slogans et de menaces à travers des affiches, au sujet de ce qui se produirait sans les redevances obligatoires de la SSR ? Et quelle était la menace la plus courante concernant les conséquences de la suppression des taxes obligatoires Billag ?

Surtout, bien sûr « les grands événements sportifs et les matchs de Coupe du Monde que tout le monde veut voir » et qui ne pourraient plus être financés à l'avenir sans les taxes Billag. Et maintenant que la votation sur les redevances obligatoires est terminée, et que les 1,3 milliard de francs annuels sont dans le sac, la SSR a l'audace de remettre en question sa fidélité tellement vantée aux programmes sportifs pour l'avenir. Avec le slogan : « Trop cher » !

A quoi servira cette somme astronomique de 1,3 milliard de francs suisses à l'avenir ? Peut-être pour des recherches plus approfondies ? Comme vous le savez, lorsqu'il s'agit de questions de géopolitique, le reportage unilatéral demeure la marque de fabrique des

chaînes publiques. Des contre voix bientôt innombrables ainsi que des journalistes et des chaînes d'investigation, dont Kla.TV, ont déjà attiré l'attention sur ce sujet dans des milliers d'émissions. Voir aussi l'émission : « SRF-Scandale-Arena » au sujet de « No Billag ». Selon le Code de la presse, le public a le droit de recevoir des informations objectives et véridiques de la part des chaînes publiques. Cependant, quand on voit la trahison par rapport à cette mission d'Etat et une telle arrogance, on doit trouver des solutions, au moins pour les années à venir.

Chers spectateurs, l'avocat suisse et conseiller cantonal Hermann Lei a élaboré une telle solution.

Celle-ci a été publiée dans le journal « Schweizerzeit » le vendredi 15 juin 2018.

Au lieu de se plaindre des taxes Billag, on peut aussi prendre à cœur les conseils de ce Conseil cantonal de Thurgovie, qui a fortement fait campagne au début de cette année lors du référendum contre les taxes Billag obligatoires : [...]

JP : Chaque centime compte !

« Comme vous le savez, l'initiative No Billag a été rejetée. Soyez un mauvais perdant pour une fois et éteignez votre téléviseur. Vous économisez ainsi jusqu'à 2 000 francs.

Comme on le sait, la SSR est financée par des redevances. Chaque ménage soutient la télévision publique avec près de 500 francs par an. Ceux qui le peuvent devraient l'éviter.

Mais le temps presse : en 2023 au plus tard, la redevance sur la radio et la télévision sera prélevée sur les ménages et les entreprises, quel que soit leur équipement.

Épargnez pendant cinq ans

L'article 109c LRTV (= Loi fédérale sur la radio et la télévision) prévoit que si un ménage privé ne dispose pas d'un équipement adapté à la réception de programmes de radio ou de télévision, il peut être exempté de la redevance jusqu'en avril 2023.

Que faut-il faire ?

Vous recevrez un formulaire de demande dans le courant de cette année. Cela vous permet d'expliquer qu'il n'y a pas d'appareil dans la maison adapté à la réception. Le bureau d'études ne vérifie pas si l'information correspond à la réalité lorsqu'il traite la demande. Il n'y a pas de frais de traitement. Si un inspecteur se présente, dites-lui que vous n'avez plus d'équipement. Vous n'avez pas besoin et n'avez pas à donner d'autres informations et vous n'êtes pas obligé de le laisser entrer dans la maison. Cependant, vous ne devez bien sûr pas avoir d'appareils aptes à recevoir. Cela signifie qu'il faut se débarrasser de votre téléviseur ou de votre radio ou l'installer de manière à ce que la réception ne soit plus possible.

Désactivez la réception SAT ou câblée et supprimez sur votre PC votre compte de télévision sur Internet (par exemple Swisscom TV, Zattoo). Cela signifie que vous n'êtes plus tenus de payer pendant cinq ans.

Heureux sans TV

J'ai vécu ainsi pendant plus de dix ans et je suis heureux de chaque centime que je n'ai pas eu à remettre à la télévision publique. La télévision ne me manque pas, au contraire : j'ai beaucoup plus de temps et je me mets beaucoup moins en colère. Les émissions qu'on veut absolument regarder (par exemple le journal télévisé, mais aussi les programmes étrangers) peuvent être visionnées en toute légalité, en direct, et si nécessaire même en différé, sur les pages d'accueil des chaînes. [...]

Deux millions de moins

A l'avenir, vous aurez près de 500 CHF de plus dans vos poches chaque année... et la SRF 500 CHF de moins. Vous économiserez ainsi plus de 2 000 francs au cours des cinq prochaines années. Avec cet argent, vous pouvez vous permettre quelque chose de beaucoup plus beau que la propagande de la SRF. Et si 1 000 lecteurs de « Schweizerzeit » ne versent aucune cotisation les cinq prochaines années, la télévision publique perdra plus de deux millions de francs. Chaque centime compte. »

Présentateur : Et si les téléspectateurs de Kla.TV participent, nous ferons à l'avenir un grand pas vers une information beaucoup plus équilibrée.

Bonsoir !

de as.

Sources:

SRF1 8:00 Nachrichten vom 02.06.2018

Schweizerzeit Nr. 12, Freitag 15.Juni 2018 S.9

<https://www.beobachter.ch/konsum/multimedia/billag-das-sollten-sie-zur-gebuhr-wissen>

Cela pourrait aussi vous intéresser:

#Suisse - www.kla.tv/Suisse

#nobillag-fr - NoBillag - www.kla.tv/nobillag-fr

#Schweizerzeit-fr - Journal suisse Schweizerzeit - www.kla.tv/Schweizerzeit-fr

Kla.TV – Des nouvelles alternatives... libres – indépendantes – non censurées...



- ce que les médias ne devraient pas dissimuler...
- peu entendu, du peuple pour le peuple...
- des informations régulières sur www.kla.tv/fr

Ça vaut la peine de rester avec nous!

Vous pouvez vous abonner gratuitement à notre newsletter: www.kla.tv/abo-fr

Avis de sécurité:

Les contre voix sont malheureusement de plus en plus censurées et réprimées. Tant que nous ne nous orientons pas en fonction des intérêts et des idéologies de la système presse, nous devons toujours nous attendre à ce que des prétextes soient recherchés pour bloquer ou supprimer Kla.TV.

Alors mettez-vous dès aujourd'hui en réseau en dehors d'internet!

Cliquez ici: www.kla.tv/vernetzung&lang=fr

Licence:  Licence Creative Commons avec attribution

Il est permis de diffuser et d'utiliser notre matériel avec l'attribution! Toutefois, le matériel ne peut pas être utilisé hors contexte. Cependant pour les institutions financées avec la redevance audio-visuelle, ceci n'est autorisé qu'avec notre accord. Des infractions peuvent entraîner des poursuites.